



◆ Liquide prêt à l'emploi	◆ Protection de -30°C	
◆ Nouvelle formulation organique	◆ Spécial G12	◆ Anticorrosion

### **Performances**

Liquide de refroidissement permanent selon les dernières recommandations des constructeurs de l'ACEA. Présenté dans une protection de -37°C, il est conforme à la préconisation d'un mélange antigel/eau de 50/50%.

Compatible et miscible avec tous les produits du marché qu'ils soient de technologie C (minérale) ou D (organique). Protection anticorrosion optimale sur les alliages légers à haute température. Anti-cavitation. Résistance aux eaux dures. Peu ou pas de composés inorganiques. Anti-dépôts à haute température. Pas de mousse. Performances en moteurs diesel (y compris Haute Pression et Injection Directe) et essence turbocompressés ou non. Coloré en rose fluorescent (sert de traceur en cas de fuite).

### **Exclusions**

Absence totale de : Nitrite de sodium, amines, phosphates et de silicates. En conséquence, les anciennes formulations à base d'amines ou de phosphates (plus utilisées par les fabricants européens depuis de nombreuses années) peuvent provoquer un précipité.

### **Spécifications**

ASTM D4985 – ASTM D6210 – AFNOR 15601(\*) – SAE J 1034 – BS 6580 – CUNA 956 – OTAN S 759  
VW/AUDI/SEAT/SKODA TL774 (G12/13) – MB 325.5 – GM.OPEL – MAN 324 Si-OAT

(\*) seul pour la réserve d'alcalinité

### **Sécurité**

L'utilisateur de ce produit doit être conscient de manipuler un produit dangereux, nocif. Il doit strictement se conformer aux conseils et règles d'usage décrits dans la fiche de données de sécurité.

### **Conditionnements**

Disponible en emballages métalliques de 210 litres. Bidon de 2, 5, 20 et 60 litres. Fût plastic ou métallique de 210 litres. Vrac de 1.000 litres à 25 tonnes. Attention : comme tous les produits colorés fluo, ne pas stocker à la lumière sous peine de dégradation du colorant.

### **Autres données techniques**

Composition : A base de monoéthylène glycol inhibé. Les produits conditionnés vendus en France sont additivés d'un amérissant conformément au décret 95-326 du 20 mars 1995. Pas de formation d'azéotrope entre le MEG et l'eau : solution aqueuse stable à haute température ; pouvoir anti-surchauffe. Autre couleur sur demande. Ce produit ne contient ni amine, ni nitrite, ni phosphate. Ainsi, aux doses utilisées, la formule peut être considérée comme biodégradable.

### **Remarques**

Informations données de bonne foi à leur date d'édition sous réserve de modifications. Merci de demander la dernière révision de ce document. Cette fiche n'est pas une fiche de données de sécurité. Cette dernière est disponible auprès du service commercial.

<b>Données techniques</b>	Couleur.....	: Rose Fluo
	Aspect.....	: Limpide
	Odeur.....	: Caractéristique
	Densité.....	: 1.069 (typique à 18°C)
	Composition.....	: Monoéthylène glycol > 45 %
	Point éclair.....	: > 100°C
	PH sol.aq.....	: 8,10 (typique à 20°C)
	Teneur cendres.....	: < 1 %
	T°Congélation.....	: ≤ -37°C

